FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

DROIT POUR L'ACCUEIL DES PILOTES NON-LICENCIÉS

Dans le cadre de la négociation du contrat d'assurance conclu avec AMV assurance et la Fédération Française de Motocyclisme, la Fédération a fait le choix d'intégrer dans le contrat groupe l'extension de garantie d'assurance en Responsabilité Civile (RC) pour les Moto-Clubs accueillant des pilotes non-licenciés à la FFM.

Toutefois, seuls les clubs qui auront acquitté un droit spécifique dont les montants sont définis ci-après, pourront accueillir des pilotes non licenciés.

Pour autant, afin d'éviter toute incompréhension à ce sujet, nous appelons votre attention sur les éléments suivants :

- **Ce droit ne garantit en Responsabilité Civile (RC) que votre Moto-Club.**
- **Ce droit n'apporte aucune garantie d'assurance aux pilotes non-licenciés accueillis par votre Moto-Club, ni en RC, ni Individuelle Accident.**

Par ailleurs, nous tenons à vous préciser que l'assurance en RC des pilotes est une obligation légale (article L321-1 du code du sport) et que la licence FFM permet de la satisfaire.

Veuillez compléter la partie ci-dessous et joignez un chèque à l'ordre de la FFM du montant correspondant.

Nom du Club : ..... N° d'affiliation : .....

Nom et prénom du Président : .....

e-mail : .....

Téléphone : /__.__/__.__/__.__/__.__/__.__/ Portable : /__.__/__.__/__.__/__.__/__.__/

Fax : /__.__/__.__/__.__/__.__/__.__/

Le Club organise une ou plusieurs séances au cours de la (des) période(s) suivante(s) :

❑ Droit à l'année* : du 1er janvier au 31 décembre 2012.

❑ Droit 1 journée : le /__.__ /__.__ / 2012.

❑ Droit 2 journées : le /__.__ /__.__ / 2012 et le /__.__ /__.__ / 2012.

** Ce droit est valable au titre du Moto-Club pour l'ensemble des séances organisées en 2012, quelque soit le site de pratique homologué ou agréé.*

Durée	Droit à l'année	Droit 2 journées	Droit 1 journée
Tarif	200 €	130 €	65 €

A retourner à la FFM - Droit non-licenciés
74, avenue Parmentier 75011 - PARIS

Direction des Sports et de la Réglementation
Tél : 01.49.23.77.09 -Fax : 01.49.23.77.23 - e-mail : epreuves@ffmoto.com